



<https://www.guidelrando.fr/>

# TRO GWIDEL 2025



**La participation à cette manifestation vous engage à respecter :  
le règlement, la charte et les consignes de sécurité ci-dessous.**

## Règlement

1) Le **Tro Gwidel** n'est ni une course, ni une compétition et se doit de conserver l'esprit de randonnée pédestre.

2) **Âge** : par mesure de sécurité, les mineurs de moins de 13 ans participent sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs.

3) **Santé – Equipement** : l'état de santé et l'équipement doivent être adaptés à l'effort fourni.

4) **Inscription** : obligatoire sur place (à partir de 7h 30) ou par internet. sur Helloasso (lien sur le site de guidel rando). En cas d'abandon, de désistement ou d'annulation du Tro Gwidel (cas de force majeure), les droits d'inscription ne pourront être remboursés.

5) **Ouverture des circuits** : 8h00 – 18h00  
Passé ce délai le Tro Gwidel ne peut être tenu responsable d'éventuels incidents ou accidents.

6) **Balisage** : les différents circuits sont balisés par fléchage de couleur qui vous seront précisés au départ.

7) **Sécurité** : des commissaires bénévoles assureront la sécurité aux points sensibles, merci de vous conformer à leurs consignes ainsi qu'aux règles de sécurité ci-jointes.

8) **Ravitaillement** : des points de ravitaillement en boissons, gâteaux, fruits seront proposés régulièrement. Un contrôle du bracelet d'inscription pourra être effectué.

9) **Chiens** : nos amis les chiens ne sont pas autorisés.

## La charte du randonneur

- Je respecte les règles de sécurité précisées ci-contre.
- Je suis le balisage et reste sur le tracé du circuit.
- Je respecte tous les bénévoles qui œuvrent à la bonne réussite de cette manifestation.

### La nature est fragile, protégeons là !

- Je ne jette rien et ramasse mes déchets.
- Je ne cueille pas de fleurs et plantes.
- Je suis discret pour ne pas déranger la faune.
- Je mets des embouts à mes bâtons.

### POUR INFO :

Les étangs du Petit Loch et du Grand Loch ont été classés « **Réserve Naturelle Régionale** » et labellisés « **Espaces Remarquables de Bretagne** » et ont un véritable intérêt écologique.  
**RESPECTONS-LES !**



## Consignes de sécurité

- Observer impérativement les règles du **Code de la Route** car votre responsabilité est engagée.
- Respecter les consignes des commissaires placés aux postes de sécurité.
- Sur les portions de route, marcher à droite par 2 ou bien à gauche en file indienne selon la configuration.
- Ne pas vous écarter du circuit balisé.

**Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident ou de poursuites liés aux infractions qui pourraient être commises du fait de ces manquements.**



**En cas d'urgence :  
alerter les secours  
Tel : 18 ou 112**

**Prévenir un responsable  
Jean Perrin : 06 13 54 24 83  
Laurent Mesnigé : 06 74 54 78 35**

**BONNE RANDO !  
et MERCI pour votre participation,  
Crêpe et boisson offertes à l'arrivée.**

